



## Problème de voirie dans une impasse privé

Par **CLOS DU HALAGE**, le **18/06/2014 à 18:04**

bonjour

je suis propriétaire ainsi que 14 autre personnes , nous sommes dans une impasse privé de 15 maisons . Le permis de construire délivré 18/7/2000 ,modifier le 10/9/2001, récolement de travaux du 27/3/2003, refus de conformité du 7/4/2003 , nouvelle visite après travaux les 7/9/2007 & 2/10/2007, rapport brigade pompiers le 11/10/2007 (nous avons une bouche incendie), enfin certificat de conformité accordé le 29/10/2007.

NOUS AVONS eu dES PROBLEMES AVEC LE PROMOTEUR "PARIS ROMOTION " qui ont se sont étalé sur plusieurs années pour enfin se conclure en 2007

Aujourd'hui je me tourne vers vous pour un conseil

Nous avons un problème de voirie avec les pluies la chaussée c'est endommagé , il y a eut un petit trous, ensuite plus grand , nous avons sondé le sol il se trouve que le sable s'est tassé et la chaussée manque de s'effondrée,nous ne connaisons pas l'étendue des dégats, il faut dire que lors de la construction la chaussée avait été mal faite , le promoteur la refaite faire mais pas très correctement ,

que faire?